

PROGRAMME LOCAL Année scolaire 2026-2027

1. IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE

Nom de l'école	Code de l'école
Georges-Vanier	269

2. DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROGRAMME LOCAL

Titre du programme :	Méthodologie et informatique
<p>Descriptif sommaire du programme :</p> <p>En quoi s'agit-il d'un approfondissement significatif ou d'un enrichissement?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La proposition permet-elle d'aller au-delà du programme disciplinaire ? ▪ En quoi correspond-elle aux besoins d'apprentissage des élèves ? ▪ Comment favorise-t-elle la réussite du plus grand nombre ? ▪ En quoi bonifie-t-elle l'engagement et la motivation des élèves ? <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p><small>Régime pédagogique, art. 23.1 : [...] En outre des matières à option qu'elle choisit parmi celles figurant sur la liste établie par le ministre, l'école doit offrir aux élèves du parcours de formation générale appliquée les matières à option particulières à ce parcours si ces matières figurent sur cette liste.</small></p> <p><small>L'école peut utiliser le temps alloué aux matières à option à des fins de rattrapage, comme prolongation du temps alloué aux matières obligatoires ou pour donner des services complémentaires. Aucune unité n'est reconnue dans ces cas. L'école peut également offrir comme matières à option des programmes d'études locaux auxquels sont attribuées des unités.</small></p> </div> <p>Un programme dont la description correspond à des éléments déjà présents au programme sans approfondissement significatif ou qui s'appuie sur la mise en place d'une approche pédagogique qui devrait faire partie des pratiques courantes ne mènera pas à la reconnaissance d'unités.</p> <p>Vous pouvez consulter l'instruction annuelle à la page 17 pour connaître la liste des matières à option pour lesquelles le ministre a établi un programme d'études.</p>	<p>Ce programme est un enrichissement dans la mesure où il élargit le spectre d'expériences d'apprentissage et actualises des attentes transversales avec des pratiques numériques contemporaines (courriel scolaire, éthique et sécurité, mise en forme structurée, gestion du temps, priorisation et rappels avec l'agenda, validation de sources en ligne...)</p> <p>Ce cours correspond à un approfondissement significatif car il rend explicites, structurées et évaluables des compétences transversales prescrites au PFEQ et les fait progresser selon le Cadre de référence de la compétence numérique.</p> <p>Ce programme favorise la réussite du plus grand nombre car il agit en amont sur les causes réelles de l'échec scolaire, réduit les inégalités entre les élèves, soutient les élèves à risque sans les stigmatiser, développe l'autonomie et renforce la réussite dans toutes les matières.</p> <p>Ce cours bonifie l'engagement et la motivation des élèves en donnant du sens aux apprentissages, en renforçant le sentiment de compétence, en réduisant le stress et en valorisant l'autonomie. Il permet des réussites rapides et concrètes, favorise l'entraide et sécurise la transition vers le secondaire, ce qui amène les élèves à s'impliquer davantage et à développer une motivation plus durable face à l'école.</p>

<p>Les raisons pour lesquelles l'élève devrait recevoir des unités pour ce programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éléments prioritaires à considérer dans la réflexion au moment de la révision de cette section : ▪ Les raisons sont-elles axées sur les besoins d'apprentissage et le soutien de la motivation des élèves ? ▪ Font-elles référence à une bonification des apprentissages (approfondissement significatif, enrichissement, diversification ou élargissement des connaissances, etc.) ? ▪ Justifient-elles l'ajout de temps d'enseignement dans la matière ? <p>Autres éléments à considérer dans la réflexion au moment de la révision de cette section :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les raisons font-elles des liens avec le transfert des apprentissages dans d'autres contextes ? ▪ Sont-elles liées aux aptitudes nécessaires aux études supérieures ou au monde du travail ? 	<p>L'attribution d'unités à ce programme est justifiée, car il développe des apprentissages essentiels, évaluables et arrimés au Programme de formation de l'école québécoise. Il exige un engagement réel de l'élève, soutient la réussite dans toutes les disciplines, favorise l'équité et contribue à la persévérance scolaire. Les unités reconnaissent officiellement l'importance de compétences transversales et numériques indispensables à la réussite scolaire et à l'autonomie des élèves.</p> <p>On peut dire que ce programme constitue clairement un transfert d'apprentissage vers des contextes non scolaires, parce que les compétences travaillées sont transversales, durables et mobilisables dans la vie quotidienne, professionnelle et sociale, bien au-delà de l'école.</p> <p>Ce programme est étroitement lié aux aptitudes requises tant pour les études supérieures que pour le marché du travail, puisqu'il développe des compétences transversales telles que l'autonomie, l'organisation, la maîtrise des outils numériques, la communication professionnelle et la collaboration. Il permet aux élèves de transférer leurs apprentissages vers des contextes académiques et professionnels authentiques.</p>
<p>Compétences à développer/concepts et processus à acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En quoi les compétences, les concepts et les processus permettent-ils d'aller au-delà des compétences prévues au programme ? ▪ Comment les concepts et les processus sélectionnés favorisent-ils la réussite disciplinaire ? ▪ Les compétences font-elles partie des compétences disciplinaires ou transversales ? ▪ Les compétences visent-elles l'acquisition de savoirs, leur mobilisation et/ou le développement des stratégies ? 	<p>Les concepts et les processus du programme de méthodologie et informatique favorisent la réussite disciplinaire en développant des stratégies d'apprentissage, des méthodes de travail et des compétences numériques qui soutiennent l'acquisition, la compréhension et la mobilisation des savoirs dans toutes les disciplines. En outillant les élèves sur le plan organisationnel, cognitif et méthodologique, le programme agit comme un levier transversal de réussite scolaire.</p> <p>Le cœur du programme est le développement de stratégies, qui soutiennent ensuite l'acquisition et la mobilisation des savoirs dans toutes les disciplines. Le programme met surtout l'accent sur le développement de stratégies cognitives,</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les concepts et processus correspondent-ils aux besoins d'apprentissage des élèves ? 	<p>métacognitives, organisationnelles et collaboratives.</p> <p>Ce cours correspond étroitement aux besoins d'apprentissage des élèves, tant sur le plan scolaire que personnel et social. Il répond à des besoins réels, observables et documentés chez les élèves du secondaire, particulièrement en matière d'autonomie, d'organisation, de compétences numériques et de stratégies d'apprentissage.</p>
<p>Critères (sur quoi ?) d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les critères sont-ils en adéquation avec les compétences proposées ? ▪ Sont-ils basés sur des éléments observables et mesurables. <p>Vous pouvez consulter les annexes de l'instruction annuelle aux pages 18 à 23.</p>	<p>Les critères d'évaluation du programme sont mesurables et observables. Les projets évalués à l'aide de grilles critériées permettent d'observer des productions et des démarches concrètes, tandis que les autoévaluations rendent mesurables les stratégies métacognitives et collaboratives. L'utilisation de stratégies d'étude et de l'agenda laisse des traces visibles et vérifiables, assurant ainsi une évaluation valide des compétences développées.</p>
<p>Modalités d'évaluation (quand ? comment ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce les élèves ont été évalués selon diverses modalités (travail d'équipe, autoévaluation, évaluation par les pairs, etc.) ? ▪ Est-ce les traces sont variées (conversations, observations, productions) ? ▪ Comment les modalités d'évaluation permettent-elles d'éviter une surcharge d'évaluation ? 	<p>L'élève vivra clairement diverses modalités d'évaluation, de façon cohérente, progressive et adaptée aux compétences visées. On ne se limite pas à une seule forme d'évaluation : le programme met en place un dispositif d'évaluation varié et équilibré. L'élève sera évalué par projet à l'aide d'une grille critériée, les traces de son emploi du temps, des autoévaluations (réflexions sur ses apprentissages et ses compétences sociales et collaboratives (grille critériée).</p> <p>Ce programme permet également d'éviter la surcharge d'évaluation. En privilégiant des projets intégrateurs, des grilles critériées claires, des observations formatives et des autoévaluations ciblées, l'évaluation est intégrée aux apprentissages plutôt que multipliée. Cette approche réduit la pression évaluative tout en assurant une mesure valide et cohérente des compétences développées.</p>
<p>Niveau d'enseignement et élèves visés :</p>	<p>1^{er} secondaire</p>

Code matière (Si connu. Sinon, inscrire « À déterminer »):	À déterminer
Nombre d'heures consacrées annuellement au programme :	25 heures en classe
Nombre d'unités de 4^e ou 5^e secondaire accordées :	Ne s'applique pas
Présentation au Conseil d'établissement le (mettre la date) :	Cé du 12 mars
Autres commentaires :	

3. SIGNATURE

Direction : 

Date : 2026.03.12